



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Ministère de l'Économie  
et des Finances

## Communiqué

Depuis quelques jours, un prétendu communiqué daté du 13 Janvier 2025, circule sur diverses plateformes et attribué au Ministère de l'Économie et des Finances. Une initiative faisant état du lancement officiel des sessions d'investissement en ligne, suite au vote de la loi de finances, exercice 2025.

Le ministère de l'économie et des finances dément, formellement, être à l'origine de ce communiqué qui constitue une tentative grossière d'escroquerie.

Le ministère de l'économie et des finances voudrait, une fois encore, rappeler au public que ses communications sont exclusivement diffusées à travers des voies officielles, notamment les médias publics.

Par conséquent, il invite la population à faire preuve de vigilance face à ces pratiques frauduleuses et met en garde les auteurs de tels documents qu'ils s'exposent à la rigueur des lois et règlements en vigueur dans notre pays.

Le ministère de l'économie et des finances réitèrent son engagement à protéger les citoyens contre ces pratiques et reste disponible pour toute information complémentaire.

Fait à Lomé, le 20 janvier 2025

**Le ministère de l'Économie et des Finances**